

AMBLAINVILLE

infos

SANDRICOURT

2018
Maintenir
le cap





Maintenir le cap

Amblainville a beaucoup changé ces dernières années. Grâce à d'importants investissements (9 millions d'euros depuis 2014, subventions comprises) -réalisés sans endetter la commune-, des travaux ont été réalisés dans les rues. Ils ont permis de construire des places de stationnement et des trottoirs, de sécuriser la circulation en remettant la priorité à droite dans toute la commune, d'améliorer l'éclairage public, de construire un skatepark, rénover le tennis, installer des tableaux numériques à l'école, etc. Ils se terminent cette année et nous allons désormais consacrer une partie de nos efforts d'investissement à restaurer ou embellir des bâtiments municipaux, comme la maison des associations et la bibliothèque municipale, agrandir le cimetière ; une obligation.

Autre fait marquant de l'année 2017 : la création d'une police municipale à Amblainville grâce à la mutualisation des moyens avec Méru pour permettre à Amblainville de renforcer la sécurité et la tranquillité publique, de mieux lutter contre les stationnements interdits, gênants, abusifs ou dangereux, et les actes d'incivilités, de faire appliquer les arrêtés municipaux.

Je remercie de tout cœur, les adjoints et les conseillers municipaux pour leur implication dans les dossiers qu'ils défendent, leur volonté d'améliorer la qualité de vie de tous les habitants. Je remercie également, l'ensemble du personnel municipal administratif, technique et scolaire qui œuvre au quotidien, dans le souci du meilleur service apporté au public.

Je remercie aussi les bénévoles des différentes associations pour le temps et l'énergie qu'ils déploient dans l'animation et la vie d'Amblainville. Chacun peut trouver, en particulier dans le cadre des actions collectives ou des fêtes, une possibilité de s'engager de façon concrète pour contribuer à améliorer le cadre de vie de tous.

En mon nom et au nom de l'ensemble des élus de la commune, je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2018. Qu'elle soit accompagnée d'événements heureux, de joie, de bonheur, de réussite de vos projets professionnels ou personnels.

Joël Vasquez

ATTENTION, l'adresse mail de la mairie a changé : amblainville@amblainville.fr

Ouverture et permanence téléphonique de la Mairie

Lundi : fermé
Mardi : 13h/17h
Mercredi : 8h/11h45
13h/17h30
Jeudi : 13h/17h
Vendredi : 13h/17h
Samedi : 9h/11h45

Horaires de la Poste

Lundi : 14h/17h15
Mardi : 14h/17h15
Mercredi : fermé
Jeudi : 14h/17h15
Vendredi : 14h/17h15
Samedi : fermé
Tél : 03 44 08 32 99

Horaires de la Bibliothèque

Lundi : fermé
Mardi : fermé
Mercredi : 15h/17h
Jeudi : fermé
Vendredi : 16h/18h
Samedi : 10h30/12h
Vacances scolaires : mercredi
16h30/18h30
Tél/Fax : 03 44 22 80 73

Directeur de la publication:
Joël Vasquez, maire d'Amblainville

Rédaction :
Noël Bunouf
Gilles Haberkorn
Christelle Laleu
Catherine Rigollet-Leroy
Photos : Mairie
Imp. Houdeville - 700 exemplaires

Coordonnées de la Mairie

Place du 11 novembre - 60110 - AMBLAINVILLE
Téléphone : 03 44 52 03 09 - Fax : 03 44 22 36 53
E-mail : amblainville@amblainville.fr
Site Internet : www.amblainville.fr

Coordonnées des écoles et du centre de loisirs

Maternelle : 03 44 08 88 07 - Élémentaire : 03 44 22 13 80
Centre de Loisirs : 03 44 22 04 29

EN DIRECT DE LA MAIRIE

Retraite

25 ans au service des administrés

Figure bien connue des Amblainvillois pour son investissement au service administratif de la mairie, Christiane Vasquez l'est aussi pour avoir animé l'atelier théâtre pour les jeunes durant une vingtaine d'années et pour son implication dans le Festi'Mots depuis sa création. Arrivée à la mairie le 10 septembre 1992 comme agent d'entretien, elle a évolué régulièrement dans

sa carrière, intégrant le service administratif en 2002 et terminant comme « Rédacteur », chargée notamment de l'accueil du public, de l'état civil, de la communication et des élections. Nous lui souhaitons une retraite heureuse, et active, tant auprès de ses 5 petits enfants que comme bénévole dans le cadre de la vie culturelle d'Amblainville. ■



Circulation

Attention aux nouveaux « SENS UNIQUES »



Suite à leur réfection et au rétrécissement de la voirie induit par la création de trottoirs, la rue du Pavé et la rue Francoeur ont été mises en sens unique.

Un petit bouleversement des habitudes qui a pour objectif de sécuriser et de fluidifier la circulation. Il en sera de même prochainement rue Bel-Air. ■

Recensement de la population à Amblainville

C'est le jeudi 18 Janvier que débutera la campagne de recensement de la population, édition 2018. Elle s'achèvera à Amblainville le samedi 17 février, comme dans toutes les communes de moins de 10 000 habitants.

4 agents recenseurs (voir photos) procéderont au recensement de la population. Ils ont été formés, sont sous la responsabilité d'un coordonnateur municipal nommé par arrêté municipal, et chacun est muni d'une carte officielle tricolore signée par le maire.

Nous vous rappelons que le recensement est obligatoire.

Depuis 2015, vous avez la possibilité de choisir le recensement en ligne via le site www.le-recensement-et-moi.fr. Une notice vous sera alors fournie par l'agent recenseur. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir (feuille de logement et bulletin individuel) qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Il peut vous aider à les remplir si vous le souhaitez.

Sachez qu'il est tenu au secret professionnel et que seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépend également le nombre d'élus au conseil municipal, le nombre de pharmacies... Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...).

Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe ! Et nous vous remercions de réserver un bon accueil à l'agent recenseur qui se présentera chez vous.



De gauche à droite : Charlotte Demoy, Brigitte Abdellah, Michel Moron, Eva Santiago-Garcia.

Finances 2018

EN BREF

Commercialisation des logements «Coeur des Arts» (ex SDDM)

À partir de mars 2018
Renseignement : société COREM
Promotion à Méru.
Tél. 03 44 52 17 17

Animaux divagants



Une nouvelle fourrière

Amblainville a signé un contrat avec la société SACPA pour la capture et la prise en charge des animaux divagants (chiens, chats...). Cette société intervient jour et nuit, 7 jours sur 7 sur demande de la mairie, police municipale, gendarmerie, pompiers, et à titre exceptionnel sur demande de particuliers. Plus d'infos sur le site : <http://groupesacpa-chenilservice.fr/index.php>

Déchets verts

Des bacs à la place des sacs

Fini les sacs plastiques pour la collecte des déchets verts ! Place aux bacs de 240 litres. A partir de janvier, la Communauté de communes des sablons va informer par courrier les habitants et proposer, à ceux qui souhaitent que leurs déchets verts soient ramassés, la livraison d'un conteneur. Le premier, fourni gratuitement, sera livré à partir de début mars. La collecte sera lancée fin mars, jusqu'à début décembre. Information : www.cc-sablons.com

Un sérieux manque à gagner !

C'est dans un contexte de plus en plus difficile pour les communes qui ont subi ces dernières années des baisses de dotations de l'état (environ 500 000€ globalement pour les finances d'Amblainville, dotations heureusement stabilisées en 2018), que vient s'ajouter celles des subventions et la réforme de la taxe d'habitation. Si cette réforme est accueillie favorablement par les foyers concernés (75% pour Amblainville), elle aura de sérieuses conséquences sur la vie de notre commune avec un manque à gagner de 250 000 euros. L'état compensera nous dit-on, la 1ère année, mais après ? Comment financerons-nous la vie de tous les jours, les écoles, le périscolaire et la restauration scolaire, la gratuité des fournitures scolaires, l'entretien de la commune et tous les services dont vous avez l'habitude ?



S'adapter en permanence aux contraintes budgétaires

Si, pour l'heure, la commune bénéficie du développement de la zone industrielle grâce à la taxe foncière, elle se doit de préserver l'avenir et de rechercher en permanence à faire des économies, notamment en renégociant ses contrats. Le budget primitif -sans reprise des résultats de 2017- a été voté à l'unanimité lors de la séance publique du Conseil Municipal le 19 décembre dernier. La section de fonctionnement s'équilibre en recettes et en dépenses à 1 820 791 euros. La section d'investissement s'équilibre en recettes et en dépenses à 360 000 euros. Les recettes de fonctionnement se composent de la fiscalité (produit des impôts et taxes), des dotations, des subventions, de la facturation des services de la commune (cantine, centre de loisirs, etc.)

Les dépenses de fonctionnement concernent tous les frais nécessaires au bon fonctionnement de la collectivité comme l'entretien des voiries, des bâtiments, les salaires du personnel, les charges liées à l'action sociale, à l'enseignement, aux subventions aux associations... Les dépenses d'investissement concernent les frais liés à la réalisation d'infrastructures (bâtiments, aménagement de voirie) mais également le mobilier, les équipements informatiques. Les recettes sont : l'autofinancement, les subventions et l'emprunt. Les taux d'imposition locale restent inchangés en 2018 : aucune hausse des taux de fiscalité n'est prévue au budget, une volonté toujours affirmée par les élus depuis 2004.

Ce budget sera complété par les excédents réalisés sur l'année 2017 lors du vote en Conseil Municipal en mars prochain. Ainsi, les travaux de la rue Bel Air et de la rue de l'église seront poursuivis et terminés, comme prévu. Encore une fois, malgré les baisses de dotations et les économies, la commune a choisi de maintenir en 2018 les actions engagées dans le domaine culturel, sportif, de loisirs et de solidarité. ■

Etat civil

Naissances

Djehidel	Kaïs	18/10/2017
Strale	Chloé	30/10/2017
Mintion	Nohan	19/11/2017
Verney	Ellyott	23/11/2017
Van Temsche	Capucine	25/11/2017
Guillon	Pharell	30/11/2017
Landelle	Ethan	09/12/2017
Forget	Nathanael	13/12/2017
Schirar	Elyne	26/12/2017

Mariages

Badaliantz Serge et Seigneur Sandra	18/12/2017
Frejafon Richard et Grenet Sandra	22/12/2017

Décès

Landrin Christian	30/12/2017
-------------------	------------

Stationnement

Où se garer ?

L'extension de la zone bleue a permis de résoudre une bonne partie des problèmes de stationnement en supprimant notamment les voitures ventouses. La construction de nouvelles places de parking dans le périmètre de cette zone bleue (rue du Pavé, rue Francoeur) devrait encore améliorer la qualité du stationnement en centre ville et bénéficier à l'activité des commerces. Notez toutefois la fin du stationnement résidentiel sur la zone bleue. Mais si tous les habitants possédant un garage rentraient leur véhicule, le stationnement serait d'autant plus facilité ! Une affaire de bon sens et de civisme.



Accès libre parking de la rue des Tournesols

De nouvelles places ont été matérialisées dans le haut de la rue nationale. Rappelons enfin à ceux qui prennent le bus ou qui pratiquent le covoiturage que le parking des Tournesols (ci-contre) à l'entrée d'Amblainville est à leur disposition, avec toujours des places libres. ■



Travaux

Ça se termine !

Les grands travaux de réfection de rues, d'aménagement de trottoirs et de stationnement commencés depuis 2014 (rue Montgriffon, rue Francoeur, rue du Pavé, ruelle du Pré d'Ozier, chemin de Fontenelle, place du 8 mai et rue des écoles -ci-contre), s'achèvent en 2018 avec la rénovation de voirie rue Bel Air comprenant la reprise des eaux pluviales, la réfection des trottoirs et de la chaussée, pour un montant de 537 624 € HT, et la réfection de la rue de l'église. Cette année verra aussi l'extension devenue obligatoire du cimetière, pour un coût de 280 368 € HT. ■



EN BREF

Décorations de Noël

Aviez-vous trouvé les intrus ?

Le village de Noël et les décorations que vous avez pu admirer sur la place de la mairie sont réalisés par des bénévoles avec l'aide des agents techniques. Leur fabrication nécessite plusieurs mois de travail. Votre plaisir à les admirer est leur plus grand remerciement. Cette année, des intrus avaient été disposés dans le village de Noël. Les aviez-vous repérés ? Les voici : un panier d'oeufs de Pâques, un singe, une horloge folle et un crocodile.



Nous souhaitons continuer à embellir Amblainville. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour participer à la création de nouvelles décorations pour le prochain Noël. Si cela vous intéresse, contactez la mairie. Les décorations sur l'aire de jeux de l'école maternelle sont réalisées par les parents d'élèves des écoles. Si vous souhaitez les aider, contactez-les.

AGENDA

3 février
Soirée DJ 11/17 ans

17 mars
Loto des Aînés

18 mars
Concours de belote

21 et 22 avril
Festi'Mots

16 juin
Représentation des
« Comédiens malgré eux »

16 et 17 juin
Tournoi Foot enfants

22 juin
Fête de la musique

30 juin
Vélos fleuris

1^{er} juillet
Vide greniers

Pour en savoir plus :
www.amblainville.fr

Amblainville en images



Décor de Fêtes réalisé par les bénévoles (Noël, Annie, Eliane, Joël, Michel et Pierre)



Colis offert aux aînés par la mairie



Cérémonie du 11 novembre 2017



Le loto des écoles le 2 décembre 2017



Remise par la mairie de récompenses aux diplômés le 11 novembre



Amblainville Play#3 le 12 novembre 2017



Amblainville Play#3 le 12 novembre 2017 (commission jeunesse)



Repas offert aux aînés par la mairie le 15 octobre 2017



Voeux du maire le 6 janvier 2018



Foire aux jouets du CCAS de la commune le 3 décembre 2017

amblainville.fr

21 & 22 avril

2018

Festi mots #10



Contes poésie
Slam

autour
du
monde

Gratuit

samedi 13H-22H
dimanche 12H-19H30

